



Province de Québec Municipalité de Saint-Simon

AVIS PUBLIC **RÈGLEMENT # 533-18 CONCERNANT LES AVERTISSEURS DE FUMÉE**

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Simon que lors de la séance ordinaire qui s'est tenue le 3 juillet 2018 le conseil a adopté le règlement # 533-18 concernant les avertisseurs de fumée.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal sis au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, du lundi au jeudi aux heures régulières d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Saint-Simon, ce 4^e jour de juillet 2018.

Johanne Godin

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 4 juillet 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4^e jour de juillet 2018.

JOHANNE GODIN

Directrice générale et secrétaire-trésorière